



Rapport d'activité 2024



Sommaire

1. Le syndicat intercommunal
2. L'organisation des services
3. Le projet phare 2024 : ouverture du nouvel espace aquatique
4. La fréquentation
5. La situation financière
6. Objectifs 2025



01. Le syndicat intercommunal

L'institution

AQUAVERT est un syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) comprenant 5 communes adhérentes : **LYON, TASSIN LA DEMI-LUNE, FRANCHEVILLE, CRAPONNE** et **SAINT GENIS LES OLLIERES**

Chaque commune participe financièrement selon la clé de répartition suivante :

Lyon	47,20 %
Tassin la Demi-Lune	23,00 %
Francheville	14,31 %
Craponne	10,67 %
Saint Genis les Ollières	4,82 %

Historique

Créé par arrêté préfectoral du 31 décembre 1968, le Syndicat intercommunal d'études pour la réalisation d'un ensemble **parc-piscine à Alaï - Francheville** regroupait 6 communes.

Par délibération du 9 octobre 1969, le comité syndical, qui est l'organe délibérant, a décidé de transformer le syndicat d'études en syndicat de réalisation appelé Syndicat Intercommunal pour la réalisation d'un parc Piscine d'Alaï-Francheville. L'appellation **AQUAVERT** a été retenue en 1990.

En 2016, la commune de **SAINTE FOY LES LYON** a quitté le syndicat suite à la construction de sa propre piscine municipale.

01. Le syndicat intercommunal

Cinq communes de l'Ouest de la Métropole de Lyon

583 738 habitants

(données INSEE populations légales 2022)



526 912 habitants

dont 49 176 pour Lyon 05



23 122 habitants



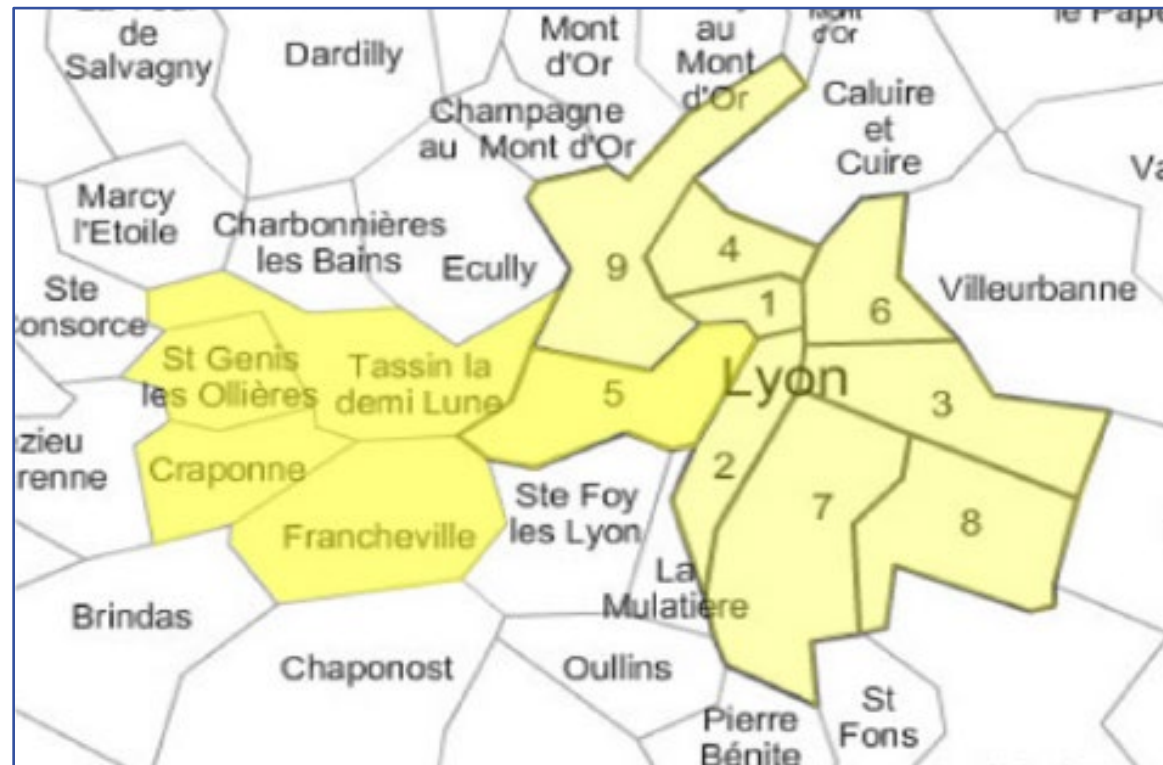
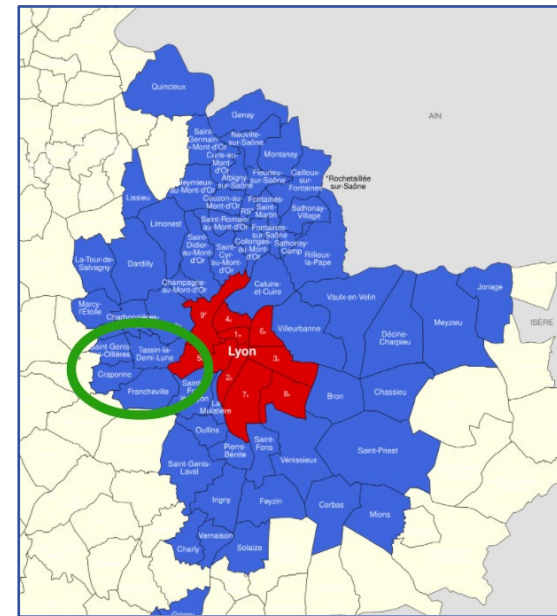
15 873 habitants



12 376 habitants



5 455 habitants



01. Le syndicat intercommunal

Le fonctionnement

Le fonctionnement du SIVU est très proche de celui d'une commune.

A chaque élection municipale, les conseillers municipaux des communes membres du syndicat désignent **trois représentants** (deux titulaires et un suppléant) qui forment le **comité syndical**, organe délibérant du SIVU. Les délégués syndicaux élisent en leur sein un ou une Présidente qui représente l'organe exécutif du syndicat et un ou plusieurs Vice-Présidents.

A l'instar d'un conseil municipal, **le comité syndical prend toutes les décisions** de principe nécessaires au bon fonctionnement et au développement d'AQUAVERT. Il adopte notamment le budget, décide des aménagements du site, de la politique sportive et du projet d'établissement.

La Présidente assume des fonctions identiques à celles d'un Maire et applique les décisions prises par le comité syndical. Il est aussi chargé de l'administration, d'exécuter le budget, d'ordonner les dépenses et les recettes et de représenter le syndicat en justice.

La gestion au quotidien de l'espace aquatique AQUAVERT est confiée à **la directrice** qui veille, en tant que chef de l'établissement, au bon fonctionnement de l'établissement et à la mise en œuvre des décisions des élus.

Une **équipe d'environ vingt-cinq agents** territoriaux, complétée par des vacataires spécialisés pour certaines activités et par des saisonniers durant la saison estivale, assure l'accueil du public, l'organisation et l'encadrement des activités et l'entretien de l'équipement.

01. Le syndicat intercommunal

Les élus en 2024



Titulaire : **Julie NUBLAT-FAURE, 2^{ème} Vice-Présidente**
Titulaire : François GENOUVRIER
Suppléant : Béatrice GAILLIOUT



Titulaire : **Christine GARRIGOU, Présidente**
Titulaire : Pierrick JANNIN
Suppléant : Sabrina DE UFFREDI



Titulaire : Michel RANTONNET
Titulaire : Marc VINCENT
Suppléant : Claude GOURRIER



Titulaire : Sébastien GIRARDET
Titulaire : Jean-Louis MAGOUTIER
Suppléant : François PASTRE



Titulaire : **Serge VIGNON, 1^{er} Vice-Président**
Titulaire : Dominique SINAY
Suppléant : Solange PAOLI remplacée par Marine EVRARD

02. L'organisation des services

L'organigramme

DIRECTRICE
Aurélie MAHUSSIER

DRH et RESPONSABLE
ADMINISTRATIF
Davis BOSCUS

DIRECTEUR ADJOINT
Hugo BOISSIERE

ADMINISTRATION

4 agents
administratifs

Accueil - caisse - gestion clientèle
Comptabilité
Communication

SERVICE HYGIENE

5 agents
techniques

Nettoyage et entretien des locaux
Maintenance technique de 1^{er} niveau

ESPACE AQUATIQUE

Chef de bassins
Jean-Yves GOIN

7 maîtres-nageurs
puis 10 maîtres-nageurs à
l'ouverture de la nouvelle structure

02. L'organisation des services

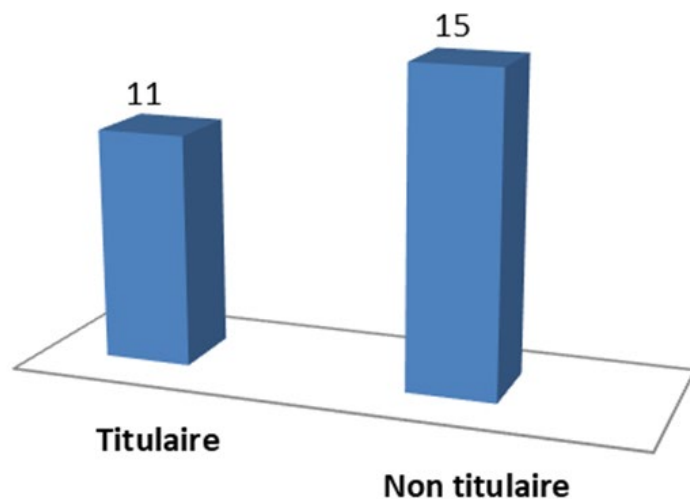
BILAN SOCIAL au 31 décembre 2024

Raison	Type absence	2021 En jours	2022 En jours	2023 En jours	2024 En jours
Statut	Maladie ordinaire	294 (9 arrêts)	365 (13 arrêts dont 1 TPT 50%)	173 (8 arrêts)	123 (10 arrêts)
	Accident du travail	1 (1 accident)	87 (2 accidents)	0	0 (1 accident)
Familiale	Maternité (dont patho)	0	0	0	0
	Paternité & naissance	0	0	0	14 (1 congé)
	Enfants malade	5 (3 agents)	5 (3 agents)	7 (3 agents)	7 (3 arrêts)
	Congé « Décès »	0	0	0	5 (1 décès)
	Mariage	0	0	0	0
Autres	Jours concours	0	0	1 (1 agent)	3 (3 agents)
	Jours de Grève	0	0	0	0
	Formation syndicale	0	0	0	0
	Absences injustifiées	0	0	0	0
TOTAL jours d'absence		300	457	181	152

Formation
113 jours de formation en 2024
Moyenne de 4.34 jours de formation par agent

02. L'organisation des services

Répartition par statut
(agents permanents)

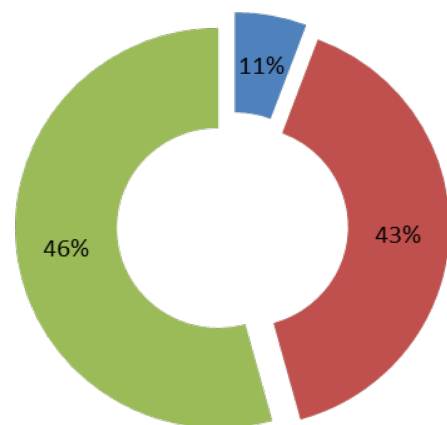


Moyenne d'âge par service

Administration & Direction	46 ans
Educateurs sportifs	32 ans
Service Hygiène	45 ans

Moyenne d'âge de l'effectif
41 ans

Répartition par catégorie
(agents permanents)



■ Cat A ■ Cat B ■ Cat C

03. Le projet phare 2024

Ouverture du nouvel espace aquatique

Initié en 2019, le projet de construction du nouveau centre aquatique s'est concrétisé en octobre 2024 avec l'inauguration et l'ouverture au public du nouvel établissement.

74 classes de primaire accueillies chaque semaine, 45 créneaux dédiés aux associations et établissements spécialisés.

Equipements intérieurs :

- Hall d'accueil
- Double circuit de vestiaires
- Bassin sportif 25 m 6 couloirs
- Bassin ludique de 350 m²
- Pataugeoire
- Deux toboggans tubulaires



03. Le projet phare 2024

Ouverture du nouvel espace aquatique

Des espaces extérieurs pensés pour les familles alliant jeux d'eau et espaces verts !

Le parking, encore en construction suite à la démolition de l'ancienne piscine, ouvrira pour la saison estivale 2025.



- Splashpad équipé de canons à eau, seau déversant, brumisateurs, jets d'eau
- Solarium minéral avec transats en accès libre
- Pelouses et espace boisé
- Zone foodtruck
- Tables de pique-nique
- Douches et casiers extérieurs

03. Le projet phare 2024

Ouverture du nouvel espace aquatique

Budget respecté pour ce projet où la participation des cinq communes en soutien à l'investissement prévue à 4,5 M€ et pouvant être portée à 6 M€ maximum est confirmée à son montant initial de 4,5 M€.

Budget TTC opération : 23,3 M€

Principales sources de financement :

- Cession foncière parking de Tassin : 7 000 000 €
- Emprunt SIVU : 6 150 000 €
- Participations communales : 4 500 000 €
- FCTVA : 3 449 000 €
- Subvention Métropole : 950 000 €
- Subvention ADEME : 293 406 €
- Subvention ANS : 200 000 €

Répartition de la participation communale de 4,5 M€

Lyon	47,20 %	2 124 000 €
Tassin la Demi-Lune	23,00 %	1 035 000 €
Francheville	14,31 %	643 950 €
Craponne	10,67 %	480 150 €
St Genis les Ollières	4,82 %	216 900 €

Les versements des participations communales ont été échelonnés sur 5 ans :

2021	2022	2023	2024	2025
12 %	12 %	40 %	33 %	3 %

04. Les fréquentations

Piscine en accès libre

Projection de fréquentation :

- 50 000 entrées hors saison estivale soit en moyenne 5 260 entrées par mois

Projection de recette :

- Prix moyen de 5,00 € soit une recette mensuelle moyenne de 26 300 €

Nombre d'entrées – comparatif avec l'année dernière

novembre		décembre		janvier		TOTAL	
2023	2024	2023	2024	2024	2025	avant	maintenant
2 944	4 804	1 943	5 921	3 332	7 383	8 219	18 108

Données de novembre à janvier, soit 3 mois :

- en moyenne : 6 036 entrées par mois
- à un prix moyen de 4,67 € soit une recette mensuelle moyenne de 28 198 €
- augmentation de la fréquentation : x 2,2 par rapport à l'année dernière

04. Les fréquentations

Inscriptions activités bébés nageurs et leçons de natation

Pré-inscription sans paiement en juin 2024 / Inscriptions définitives à partir d'octobre 2024

2 créneaux de bébés nageurs, nouvelle formule

2 créneaux AquaKidz, nouvelle activité : 2/10 le mercredi 09h45 et 10/10 le samedi 11h20

42 créneaux de leçons de natation : 10 places par cours, entre 6 et 10 inscrits

Bébés Nageurs		Leçons de Natation Enfant et AquaKidz		Leçons de Natation Adulte	
Inscriptions	Places	Inscriptions	Places	Inscriptions	Places
161	161	328	360	64	80
2024/2025 = 100%		2024/2025 = 91 %		2024/2025 = 80 %	
Rappel 2023/2024 = 55 % (165/300)		Rappel 2023/2024 = 96 % (345/360)		Rappel 2023/2024 = 74 % (52/70)	

04. Les fréquentations

Aquasports

Projection de fréquentation :

- 17 600 entrées hors saison estivale soit en moyenne 1 852 entrées par mois

Projection de recette :

- Prix moyen de 8,71 € soit une recette mensuelle moyenne de 16 136 €

Nombre d'entrées - comparatif avec l'année dernière

novembre		décembre		janvier		TOTAL	
2023	2024	2023	2024	2024	2025	avant	maintenant
1 433	1 798	895	1 494	1 269	1 966	3 597	5 258

Données de novembre à janvier, soit 3 mois :

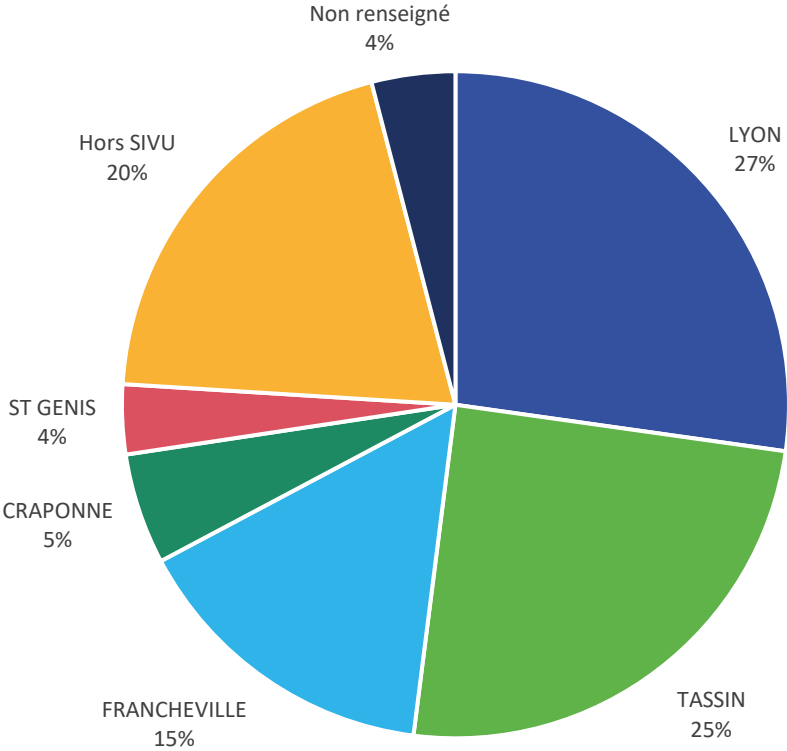
- en moyenne : 1 752 entrées par mois
- à un prix moyen de 8,45 € soit une recette mensuelle moyenne de 14 805 €
- augmentation de la fréquentation : x 1,46 par rapport à l'année dernière

04. Les fréquentations

Origines communales des usagers

Voici la répartition des usagers par commune, tout type d'abonnement confondu
(sauf entrées unitaires)

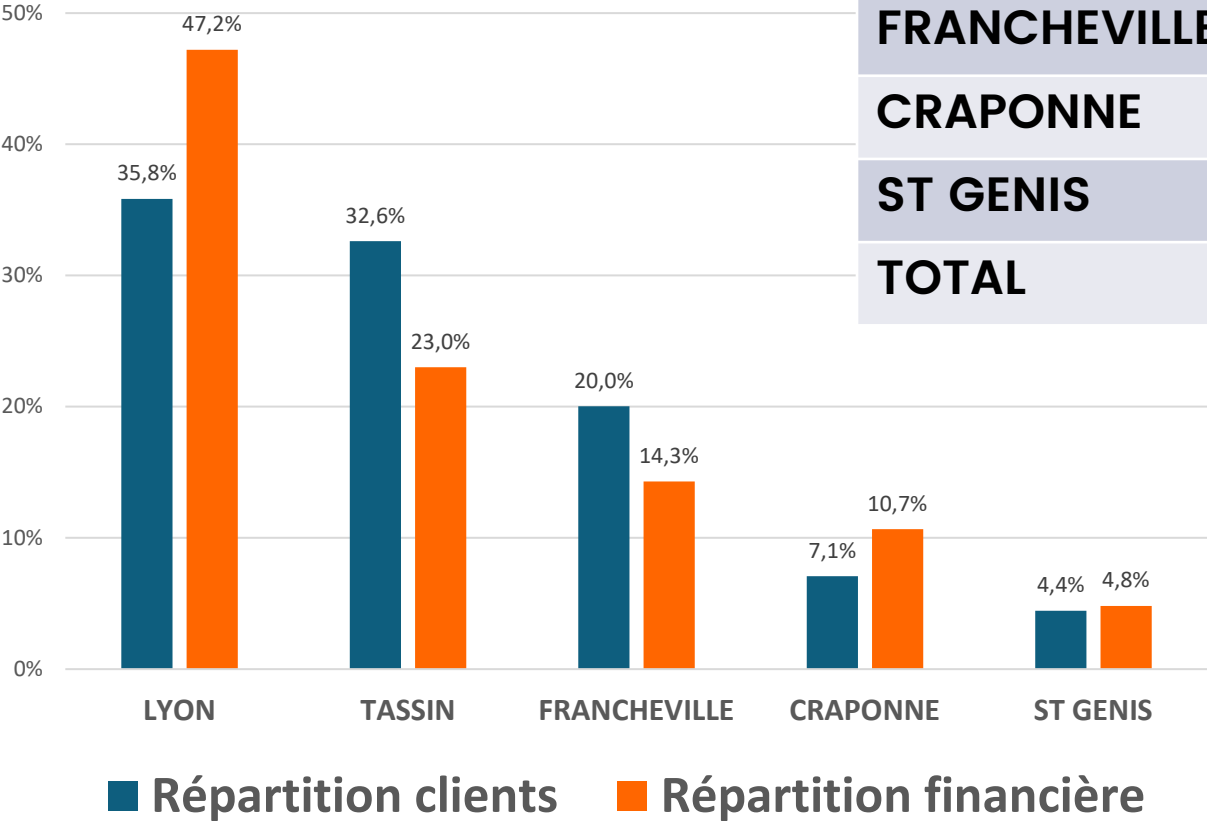
LYON	846	27 %
TASSIN	770	25 %
FRANCHEVILLE	473	15 %
CRAPONNE	167	5 %
ST GENIS	105	4 %
Hors SIVU	620	20 %
Non renseigné	126	4 %
TOTAL	3 107	-



04. Les fréquentations

Origines communales des usagers

Uniquement sur les communes SIVU



Communes	Nombre d'usagers	% d'usagers	Clé de répartition
LYON	846	36 %	47,2 %
TASSIN	770	33 %	23,0 %
FRANCHEVILLE	473	20 %	14,3 %
CRAPONNE	167	7 %	10,7 %
ST GENIS	105	4 %	4,8%
TOTAL	2 361	-	-

Lyon 5	593	70 %
Lyon 9	155	18 %
Autres	98	12%

05. La situation financière

Synthèse 2024

L'année 2024 a été atypique et cela se reflète sur le volet financier :

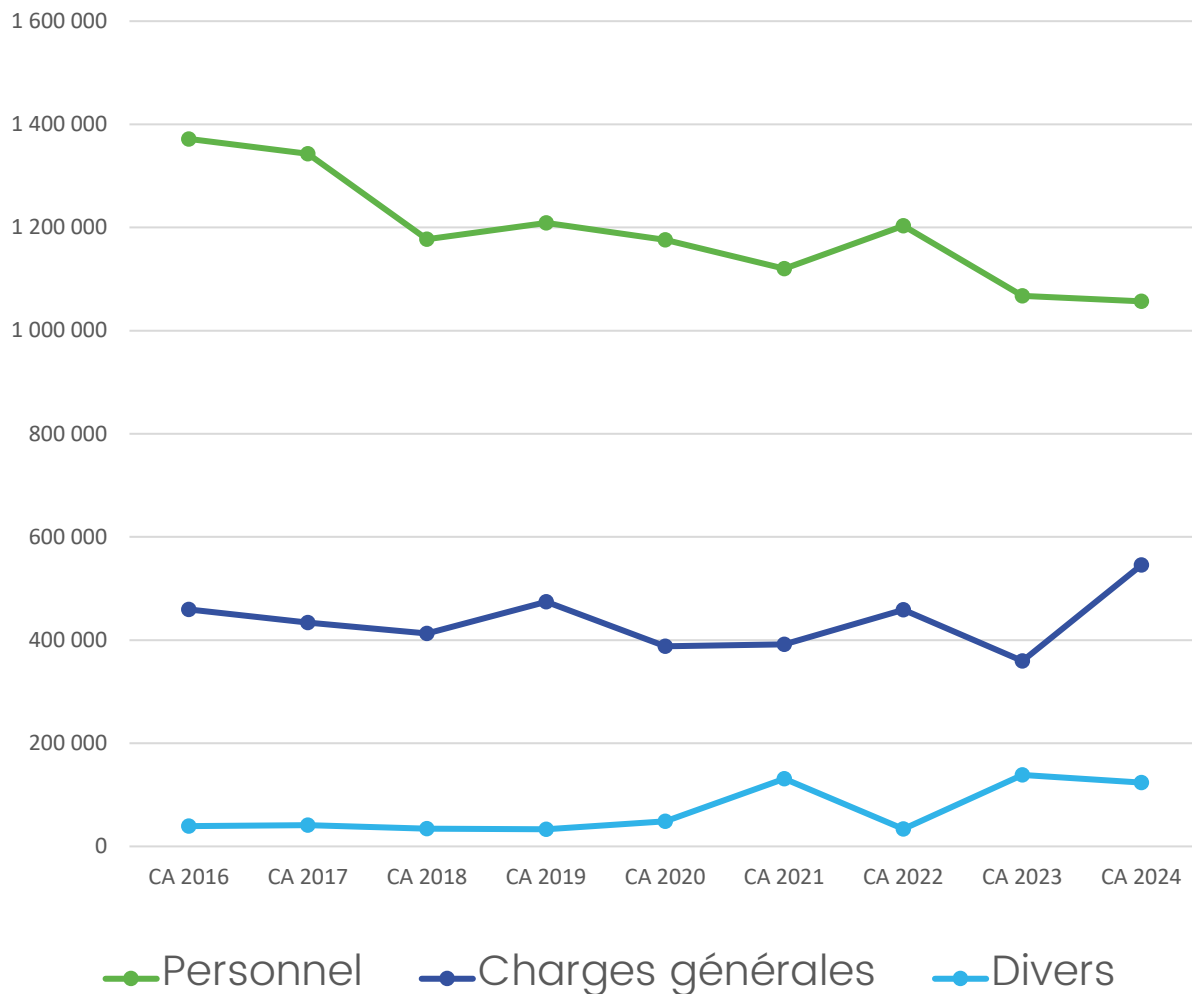
Fonctionnement : exploitation de l'ancienne piscine au premier semestre / fermeture de plus de 3 mois / ouverture nouveau centre aquatique le 21 octobre

Investissement : fin de la construction et travaux de démolition de l'ancien site

SYNTHESE FINANCES 2024	Fonctionnement	Investissement
Recettes	2 086 556,20 €	2 723 153,87 €
Dépenses	1 839 587,88 €	11 178 124,72 €
Résultat net 2024	246 968,32 €	- 8 454 970,85 €
Excédent de fonctionnement 2023 reporté	150 000,00 €	428 214,10 €
Solde d'investissement 2023 reporté	-	8 210 354,88 €
Solde 2024	396 968,32 €	182 598,13 €
TOTAL SOLDE 2024	580 566,45 €	

05. La situation financière

Dépenses de fonctionnement



- 61 % charges de personnel : 1 056 793 €

Adaptation des effectifs en cours d'année

- 32 % charges à caractères générales : 545 522 €

En hausse du fait de l'augmentation du coût des énergies

- 7 % divers : 143 815 €

05. La situation financière

Recettes de fonctionnement

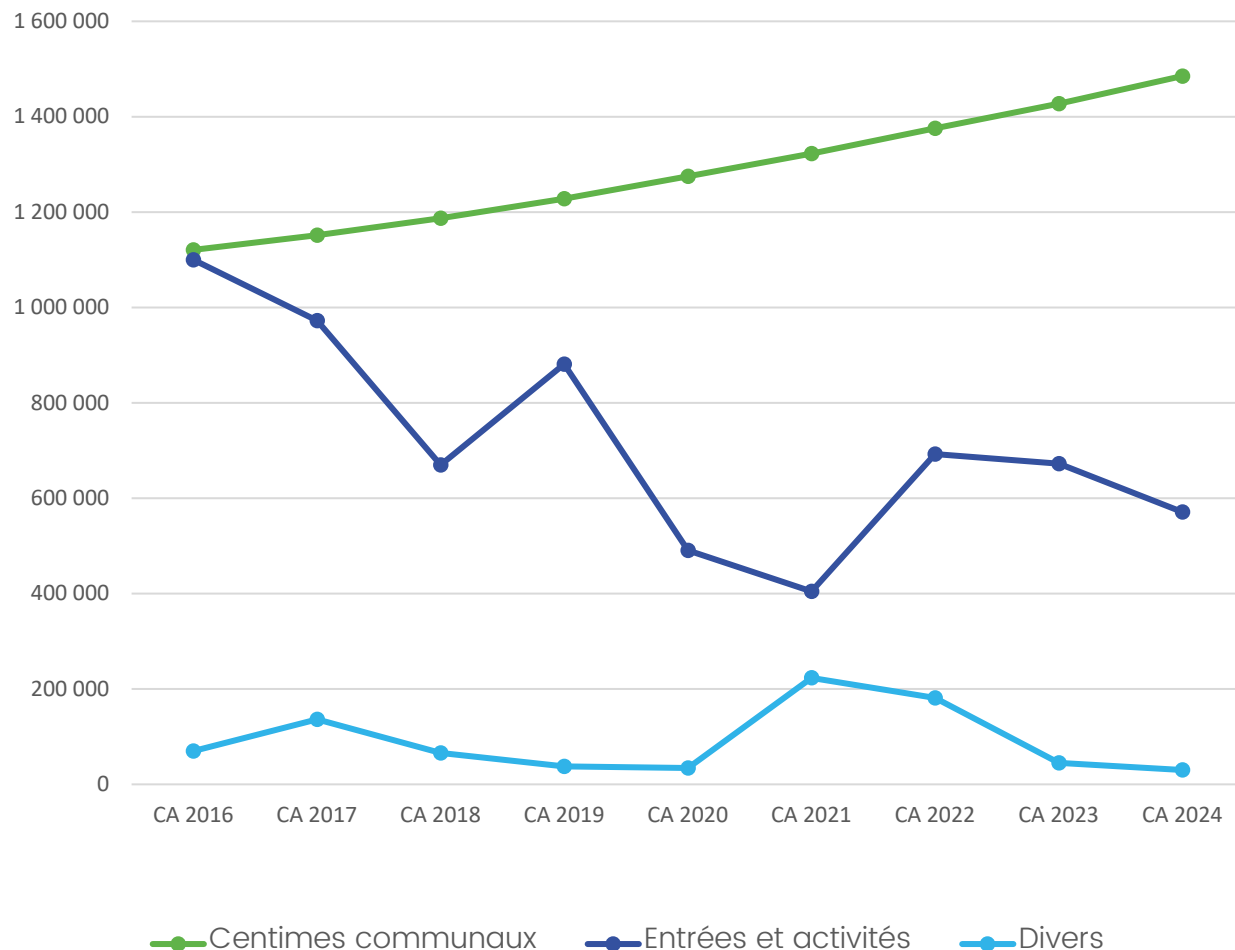
- 71 % participations communales : 1 485 265 €

Augmentation de 4 %

- 27 % entrées et activités : 571 209 €

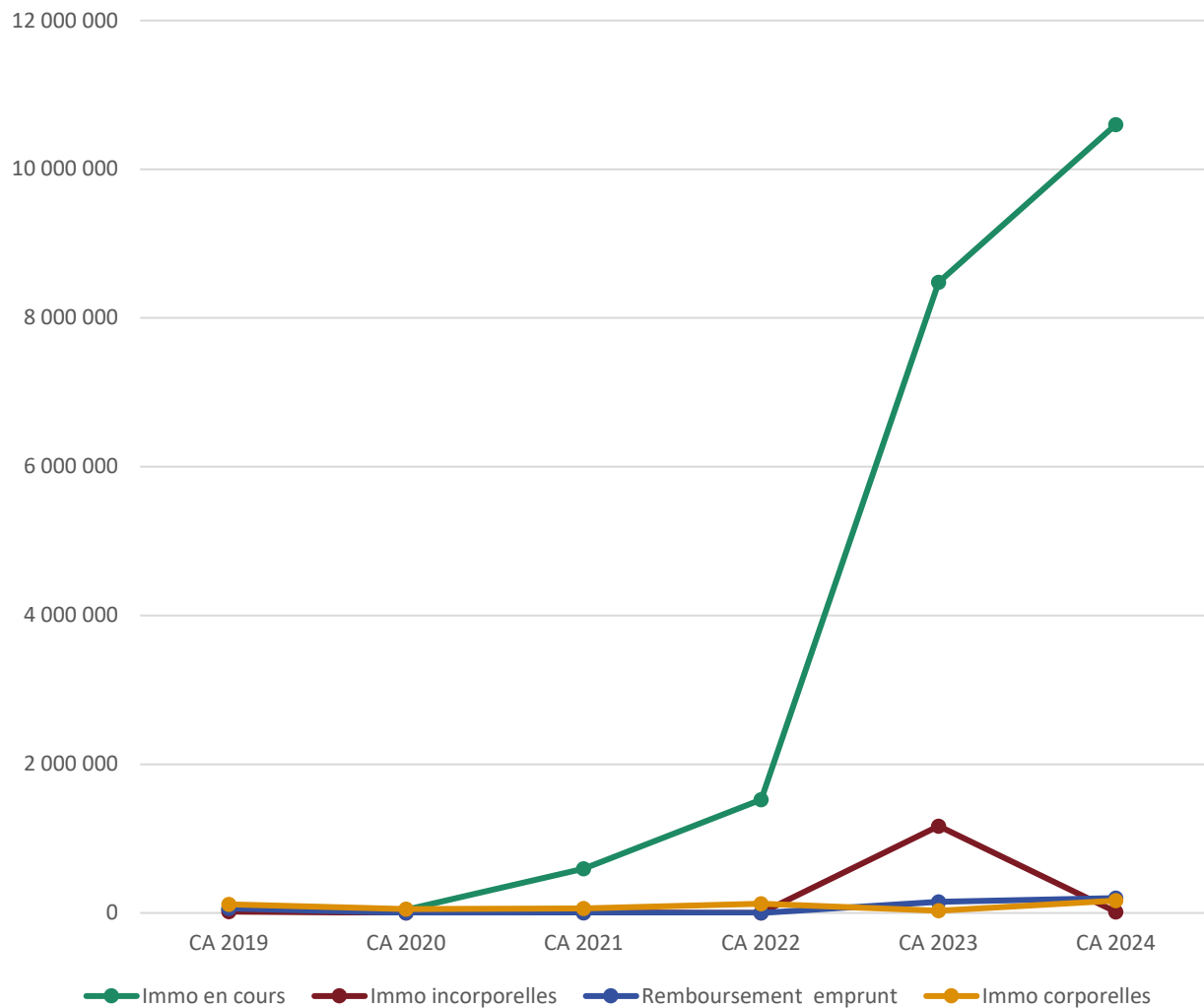
Fermeture du 30 juin au 20 octobre

- 1 % divers : 30 082 €



05. La situation financière

Dépenses d'investissement



Niveau de dépenses d'investissement encore très élevé en 2024

10,8 M€ affectés au projet de construction du nouveau centre aquatique

06. Objectifs 2025

Fin des travaux et GPA

Livraison du parking et ouverture au public en juin pour la saison d'été

Suivi de l'année de garantie de parfait achèvement jusqu'en octobre 2025

Réussir la première saison estivale

La saison estivale sera lancée le 14 juin, avec des projections de fréquentations (et de recettes) élevées pour garantir l'équilibre financier 2025.

Adapter l'organisation des services

Le retour d'expérience de quelques mois va permettre d'ajuster les tâches et les postes des agents

Bascule du mode projet en mode courant pour la direction



Aquavert

ESPACE AQUATIQUE